

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département : SDIS DE LA SOMME (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28800001100057

POSTE COMPTABLE : Le Payeur du SDIS de la SOMME

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SDIS80 BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	35
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	36
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	38
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	54
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	55
B3.1 - Etat des provisions constituées	59
B3.2 - Etalement des provisions	61
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	62
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	64
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	65
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	70
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	72
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	73
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	74
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	77

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		578691

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	84.6
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	90.9
3	Dépenses d'équipement brut / population	21
4	Encours de dette / population (2) (3)	24.13
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	81%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97.5%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	23.2%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	26.5%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	7%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
65748

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	II
	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	16 549 781,26	16 549 781,26
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 0,00
	=		=

Total de la section d'investissement (2)		16 549 781,26	16 549 781,26
---	--	---------------	---------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	54 548 830,19	54 548 830,19
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 0,00
	=		=

Total de la section de fonctionnement (3)		54 548 830,19	54 548 830,19
--	--	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)		71 098 611,45	71 098 611,45
----------------------------	--	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AP VOTEES

	II
	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP31	AP31 CIS St Valery, Conty, F. Mahon, Nesle, Beaucamps	23	1 480 000,00
AP36	AP36 - PPE Matériels roulants 2024-2028	21	13 662 161,00
AP37	AP37 - Pactes capacitaires 2024-2028	21	3 162 907,00
AP38	AP38 - ECONOMIES D'ENERGIE 2024-2028	20, 23	500 000,00
TOTAL			18 805 068,00
		« AP de dépenses imprévues » (2)	0,00
TOTAL GENERAL			18 805 068,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0.00
« AE de dépenses Imprévues » (2)		022	0.00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses Imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	503 880,00	503 880,00	503 880,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	61 000,00	61 000,00	61 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	7 756 298,26	7 756 298,26	7 756 298,26
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	3 886 590,00	3 886 590,00	3 886 590,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	12 207 768,26	12 207 768,26	12 207 768,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	2 353 613,00	2 353 613,00	2 353 613,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	2 354 613,00	2 354 613,00	2 354 613,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	14 562 381,26	14 562 381,26	14 562 381,26

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		1 927 400,00	1 927 400,00	1 927 400,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		1 987 400,00	1 987 400,00	1 987 400,00

TOTAL	0,00	0,00	16 549 781,26	16 549 781,26	16 549 781,26
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 549 781,26
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	4 039 485,00	4 039 485,00	4 039 485,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	5 540 714,37	5 540 714,37	5 540 714,37
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	9 580 199,37	9 580 199,37	9 580 199,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	1 282 426,89	1 282 426,89	1 282 426,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 312 426,89	1 312 426,89	1 312 426,89
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	10 892 626,26	10 892 626,26	10 892 626,26

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		5 597 155,00	5 597 155,00	5 597 155,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		5 657 155,00	5 657 155,00	5 657 155,00

TOTAL	0,00	0,00	16 549 781,26	16 549 781,26	16 549 781,26
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 549 781,26
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

3 669 755,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	5 903 495,30	5 903 495,30	5 903 495,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	39 638 899,89	39 638 899,89	39 638 899,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	2 860 035,00	2 860 035,00	2 860 035,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	48 402 430,19	48 402 430,19	48 402 430,19
66	Charges financières	0,00	0,00	524 245,00	524 245,00	524 245,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	48 951 675,19	48 951 675,19	48 951 675,19

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		5 597 155,00	5 597 155,00	5 597 155,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		5 597 155,00	5 597 155,00	5 597 155,00

TOTAL	0,00	0,00	54 548 830,19	54 548 830,19	54 548 830,19
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 548 830,19
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	191 000,00	191 000,00	191 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	50 077 695,19	50 077 695,19	50 077 695,19
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	235 000,00	235 000,00	235 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	52 513 695,19	52 513 695,19	52 513 695,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	107 735,00	107 735,00	107 735,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	52 621 430,19	52 621 430,19	52 621 430,19

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		1 927 400,00	1 927 400,00	1 927 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		1 927 400,00	1 927 400,00	1 927 400,00

TOTAL	0,00	0,00	54 548 830,19	54 548 830,19	54 548 830,19
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 548 830,19
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 669 755,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	750 400,00	750 400,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 353 613,00	0,00	2 353 613,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 849 526,26		7 849 526,26
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	473 880,00	0,00	473 880,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	61 000,00	0,00	61 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 443 362,00	60 000,00	3 503 362,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	380 000,00	0,00	380 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 000,00	0,00	1 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		1 177 000,00	1 177 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 562 381,26	1 987 400,00	16 549 781,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 549 781,26
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 903 495,30		5 903 495,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	39 638 899,89		39 638 899,89
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 860 035,00	0,00	2 860 035,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	524 245,00	0,00	524 245,00
67	Charges spécifiques (9)	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	5 597 155,00	5 597 155,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		48 951 675,19	5 597 155,00	54 548 830,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 548 830,19
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 282 426,89	0,00	1 282 426,89
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 039 485,00	0,00	4 039 485,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 540 714,37	0,00	5 540 714,37
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	41 000,00	41 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	19 000,00	19 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 000,00	0,00	1 000,00
28	Amortissement des immobilisations		5 597 155,00	5 597 155,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	29 000,00		29 000,00
Recettes d'investissement – Total		10 892 626,26	5 657 155,00	16 549 781,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 549 781,26
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	191 000,00		191 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 010 000,00		2 010 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	50 077 695,19		50 077 695,19
75	Autres produits de gestion courante (8)	235 000,00	0,00	235 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	107 735,00	1 927 400,00	2 035 135,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		52 621 430,19	1 927 400,00	54 548 830,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 548 830,19
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
III – VOTE DU BUDGET		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	0,00	0,00	18 805 068,00	16 549 781,26	16 549 781,26	7 849 526,26	8 700 255,00	III = I + II 16 549 781,26
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	473 880,00	473 880,00	0,00	473 880,00	473 880,00
204	0,00	0,00	0,00	61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
21	0,00	0,00	0,00	3 443 362,00	3 443 362,00	0,00	3 443 362,00	3 443 362,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	380 000,00	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	18 805 068,00	7 849 526,26	7 849 526,26	7 849 526,26	0,00	7 849 526,26
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	18 805 068,00	12 207 768,26	12 207 768,26	7 849 526,26	4 358 242,00	12 207 768,26
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	2 353 613,00	2 353 613,00	0,00	2 353 613,00	2 353 613,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	2 354 613,00	2 354 613,00	0,00	2 354 613,00	2 354 613,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	18 805 068,00	14 562 381,26	14 562 381,26	7 849 526,26	6 712 855,00	14 562 381,26
040	0,00	0,00	0,00	1 927 400,00	1 927 400,00	0,00	1 927 400,00	1 927 400,00
041	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	1 987 400,00	1 987 400,00	0,00	1 987 400,00	1 987 400,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

16 549 781,26

(1) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	16 549 781,26	16 549 781,26	16 549 781,26
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	4 039 485,00	4 039 485,00	4 039 485,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	5 540 714,37	5 540 714,37	5 540 714,37
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	9 580 199,37	9 580 199,37	9 580 199,37
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	1 282 426,89	1 282 426,89	1 282 426,89
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	1 312 426,89	1 312 426,89	1 312 426,89
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	10 892 626,26	10 892 626,26	10 892 626,26
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		5 597 155,00	5 597 155,00	5 597 155,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'ordre	0,00		5 657 155,00	5 657 155,00	5 657 155,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					16 549 781,26

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	18 805 068,00	16 549 781,26	16 549 781,26	7 849 526,26	8 700 255,00	16 549 781,26
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	473 880,00	473 880,00	0,00	473 880,00	473 880,00
2031	0,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
2033	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2051	0,00	0,00		208 880,00	208 880,00	0,00	208 880,00	208 880,00
204	0,00	0,00	0,00	61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
204181	0,00	0,00		61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
21	0,00	0,00	0,00	3 443 362,00	3 443 362,00	0,00	3 443 362,00	3 443 362,00
21311	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21315	0,00	0,00		270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00
21535	0,00	0,00		127 387,00	127 387,00	0,00	127 387,00	127 387,00
21536	0,00	0,00		406 390,00	406 390,00	0,00	406 390,00	406 390,00
21561	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
21568	0,00	0,00		1 630 520,00	1 630 520,00	0,00	1 630 520,00	1 630 520,00
21578	0,00	0,00		256 225,00	256 225,00	0,00	256 225,00	256 225,00
21838	0,00	0,00		457 040,00	457 040,00	0,00	457 040,00	457 040,00
21848	0,00	0,00		70 200,00	70 200,00	0,00	70 200,00	70 200,00
2185	0,00	0,00		45 600,00	45 600,00	0,00	45 600,00	45 600,00
2188	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	380 000,00	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00
2313	0,00	0,00		380 000,00	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	18 805 068,00	7 849 526,26	7 849 526,26	7 849 526,26	0,00	7 849 526,26
10	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
TOTAL	0,00	0,00	18 805 068,00	12 207 768,26	12 207 768,26	7 849 526,26	4 358 242,00	12 207 768,26

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	0,00	0,00		2 353 613,00	2 353 613,00		2 353 613,00	2 353 613,00
1641	0,00	0,00		2 353 613,00	2 353 613,00		2 353 613,00	2 353 613,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
275	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	2 354 613,00	2 354 613,00	0,00	2 354 613,00	2 354 613,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	18 805 068,00	14 562 381,26	14 562 381,26	7 849 526,26	6 712 855,00	14 562 381,26
040	0,00			1 927 400,00	1 927 400,00		1 927 400,00	1 927 400,00
	0,00			1 927 400,00	1 927 400,00		1 927 400,00	1 927 400,00
13912	0,00			734,00	734,00		734,00	734,00
13913	0,00			635 634,00	635 634,00		635 634,00	635 634,00
139148	0,00			2 756,00	2 756,00		2 756,00	2 756,00
139172	0,00			111 276,00	111 276,00		111 276,00	111 276,00
198	0,00			1 177 000,00	1 177 000,00		1 177 000,00	1 177 000,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
21561	0,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
21568	0,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			1 987 400,00	1 987 400,00		1 987 400,00	1 987 400,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état H-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10105	PPE 2019-2023 - 10105 - AP32	AP32	12 080 138,74	0,00	1 848 661,26	1 848 661,26	1 848 661,26	0,00
10108	CIS St Valery, Conty, F. Mahon, Nesle, Beaucamps - 10108 - AP31	AP31	36 657,41	0,00	2 171 497,00	2 171 497,00	2 171 497,00	0,00
10115	Direction, Centre Logistique et La Hotoie - 10115 - AP35	AP35	51 837,06	0,00	1 265 093,00	1 265 093,00	1 265 093,00	0,00
10116	PPE 2024-2028 - 10116 - AP36	AP36	0,00	0,00	654 050,00	654 050,00	654 050,00	0,00
10117	PACTES CAPACITAIRES 2024-2028 - 10117 - AP37	AP37	0,00	0,00	1 810 225,00	1 810 225,00	1 810 225,00	0,00
10118	Economies d'énergie 2024-2028	AP38	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
TOTAL			12 168 633,21	0,00	7 849 526,26	7 849 526,26	7 849 526,26	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10105
LIBELLE : PPE 2019-2023 - 10105 - AP32
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP32

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		13 928 800,00	12 080 138,74	a 0,00	1 848 661,26	b 1 848 661,26
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 928 800,00	12 080 138,74	0,00	1 848 661,26	1 848 661,26
21561	Matériel roulant	12 833 425,91	11 143 420,65	0,00	1 690 005,26	1 690 005,26
21828	Autres matériels de transport	1 095 374,09	936 718,09	0,00	158 656,00	158 656,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 848 661,26
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10108
LIBELLE : CIS St Valery, Conty, F. Mahon, Nesle, Beaucamps - 10108 - AP31
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP31

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		9 000 000,00	36 657,41	a	0,00	b	2 171 497,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 000 000,00	36 657,41	0,00	2 171 497,00	2 171 497,00	2 171 497,00
2313	Constructions	9 000 000,00	36 657,41	0,00	2 171 497,00	2 171 497,00	2 171 497,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 171 497,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10115
LIBELLE : Direction, Centre Logistique et La Hotoie - 10115 - AP35
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP35

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 200 000,00	51 837,06	a	1 265 093,00	b
				0,00		1 265 093,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 200 000,00	51 837,06	0,00	1 265 093,00	1 265 093,00
2313	Constructions	8 200 000,00	51 837,06	0,00	1 265 093,00	1 265 093,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 265 093,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10116
LIBELLE : PPE 2024-2028 - 10116 - AP36
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP36

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		13 662 161,00	0,00	a	654 050,00	b	654 050,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	13 662 161,00	0,00	0,00	654 050,00		654 050,00
21561	Matériel roulant	13 662 161,00	0,00	0,00	654 050,00		654 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-654 050,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10117
LIBELLE : PACTES CAPACITAIRES 2024-2028 - 10117 - AP37
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP37

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 162 907,00	0,00	a	1 810 225,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 162 907,00	0,00	0,00	1 810 225,00	1 810 225,00
21561	Matériel roulant	3 162 907,00	0,00	0,00	1 810 225,00	1 810 225,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 810 225,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10118
LIBELLE : Economies d'énergie 2024-2028
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP38

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		500 000,00	0,00	a	100 000,00	b
				0,00		100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	470 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2313	Constructions	470 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-100 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III -- VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	16 549 781,26	16 549 781,26	16 549 781,26
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	4 039 485,00	4 039 485,00	4 039 485,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	1 199 685,00	1 199 685,00	1 199 685,00
1313 Subv. transf. Départements	0,00	0,00	2 133 000,00	2 133 000,00	2 133 000,00
13148 Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	543 000,00	543 000,00	543 000,00
13172 Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	163 800,00	163 800,00	163 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	5 540 714,37	5 540 714,37	5 540 714,37
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	5 540 714,37	5 540 714,37	5 540 714,37
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	9 580 199,37	9 580 199,37	9 580 199,37
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	1 282 426,89	1 282 426,89	1 282 426,89
10222 FCTVA	0,00	0,00	1 282 426,89	1 282 426,89	1 282 426,89
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
275 Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	1 312 426,89	1 312 426,89	1 312 426,89
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	10 892 626,26	10 892 626,26	10 892 626,26
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		5 597 155,00	5 597 155,00	5 597 155,00
28031 Frais d'études	0,00		18 796,00	18 796,00	18 796,00
28041482 Subv. Autres cnés: Bâtiments, installations	0,00		112 284,00	112 284,00	112 284,00
2804181 Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		39 728,00	39 728,00	39 728,00
2804412 Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		2 106,00	2 106,00	2 106,00
2804421 Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00		1 550,00	1 550,00	1 550,00
2805 Licences, logiciels, droits similaires	0,00		133 192,00	133 192,00	133 192,00
28121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		470,00	470,00	470,00
28128 Autres aménagements de terrains	0,00		314,00	314,00	314,00
281311 Bâtiments administratifs	0,00		132 715,00	132 715,00	132 715,00

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281315	0,00		1 043 609,00	1 043 609,00	1 043 609,00
281318	0,00		160 979,00	160 979,00	160 979,00
281351	0,00		187 869,00	187 869,00	187 869,00
281535	0,00		65 300,00	65 300,00	65 300,00
281536	0,00		268 956,00	268 956,00	268 956,00
281561	0,00		1 778 193,00	1 778 193,00	1 778 193,00
281568	0,00		1 175 863,00	1 175 863,00	1 175 863,00
281578	0,00		97 799,00	97 799,00	97 799,00
281828	0,00		173 664,00	173 664,00	173 664,00
281838	0,00		165 168,00	165 168,00	165 168,00
281848	0,00		36 577,00	36 577,00	36 577,00
28188	0,00		2 023,00	2 023,00	2 023,00
041	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
2031	0,00		33 000,00	33 000,00	33 000,00
2033	0,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
238	0,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
Total des recettes d'ordre	0,00		5 657 155,00	5 657 155,00	5 657 155,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 047).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	54 548 830,19	54 548 830,19	0,00	54 548 830,19	54 548 830,19
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	5 903 495,30	5 903 495,30	0,00	5 903 495,30	5 903 495,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	39 638 899,89	39 638 899,89	0,00	39 638 899,89	39 638 899,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	2 860 035,00	2 860 035,00	0,00	2 860 035,00	2 860 035,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	48 402 430,19	48 402 430,19	0,00	48 402 430,19	48 402 430,19
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	524 245,00	524 245,00	0,00	524 245,00	524 245,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	549 245,00	549 245,00	0,00	549 245,00	549 245,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	48 951 675,19	48 951 675,19	0,00	48 951 675,19	48 951 675,19
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	5 597 155,00	5 597 155,00	0,00	5 597 155,00	5 597 155,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	5 597 155,00	5 597 155,00	0,00	5 597 155,00	5 597 155,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		54 548 830,19
--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	54 548 830,19	54 548 830,19	54 548 830,19
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	191 000,00	191 000,00	191 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	50 077 695,19	50 077 695,19	50 077 695,19
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	235 000,00	235 000,00	235 000,00
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	52 513 695,19	52 513 695,19	52 513 695,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	107 735,00	107 735,00	107 735,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	107 735,00	107 735,00	107 735,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	52 621 430,19	52 621 430,19	52 621 430,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		1 927 400,00	1 927 400,00	1 927 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		1 927 400,00	1 927 400,00	1 927 400,00
	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					0,00
	Total des recettes de fonctionnement cumulées					54 548 830,19

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	54 548 830,19	54 548 830,19	0,00	54 548 830,19	54 548 830,19
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	5 903 495,30	5 903 495,30	0,00	5 903 495,30	5 903 495,30
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	1 535 000,00	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00	1 535 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	39 120,00	39 120,00	0,00	39 120,00	39 120,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	15 200,00	15 200,00	0,00	15 200,00	15 200,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
60661	Médicaments	0,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60662	Vaccins et sérums	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	160 650,00	160 650,00	0,00	160 650,00	160 650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	205 340,00	205 340,00	0,00	205 340,00	205 340,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	133 400,00	133 400,00	0,00	133 400,00	133 400,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	218 500,00	218 500,00	0,00	218 500,00	218 500,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	1 029 702,00	1 029 702,00	0,00	1 029 702,00	1 029 702,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	32 400,00	32 400,00	0,00	32 400,00	32 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6238	Divers	0,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		293 943,30	293 943,30	0,00	293 943,30	293 943,30
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		304 440,00	304 440,00	0,00	304 440,00	304 440,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		235 000,00	235 000,00	0,00	235 000,00	235 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		39 638 899,89	39 638 899,89		39 638 899,89	39 638 899,89
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		206 000,00	206 000,00		206 000,00	206 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		69 000,00	69 000,00		69 000,00	69 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		247 000,00	247 000,00		247 000,00	247 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		13 349 667,61	13 349 667,61		13 349 667,61	13 349 667,61
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		252 500,00	252 500,00		252 500,00	252 500,00
64113	NBI	0,00	0,00		204 000,00	204 000,00		204 000,00	204 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		8 465 000,00	8 465 000,00		8 465 000,00	8 465 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		447 000,00	447 000,00		447 000,00	447 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		6 731 232,28	6 731 232,28		6 731 232,28	6 731 232,28
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	0,00		2 187 000,00	2 187 000,00		2 187 000,00	2 187 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		5 240 000,00	5 240 000,00		5 240 000,00	5 240 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		331 000,00	331 000,00		331 000,00	331 000,00
646	Allocation de vétérance	0,00	0,00		715 000,00	715 000,00		715 000,00	715 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		775 000,00	775 000,00		775 000,00	775 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		145 000,00	145 000,00		145 000,00	145 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	2 860 035,00	2 860 035,00	0,00	2 860 035,00	2 860 035,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
6568	Autres participations	0,00	0,00		2 564 000,00	2 564 000,00	0,00	2 564 000,00	2 564 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00		17 960,00	17 960,00	0,00	17 960,00	17 960,00
65818	Autres	0,00	0,00		163 563,00	163 563,00	0,00	163 563,00	163 563,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		12,00	12,00	0,00	12,00	12,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	48 402 430,19	48 402 430,19	0,00	48 402 430,19	48 402 430,19
66	Charges financières	0,00	0,00		524 245,00	524 245,00		524 245,00	524 245,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		524 245,00	524 245,00		524 245,00	524 245,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	549 245,00	549 245,00	0,00	549 245,00	549 245,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	48 951 675,19	48 951 675,19	0,00	48 951 675,19	48 951 675,19
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			5 597 155,00	5 597 155,00		5 597 155,00	5 597 155,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			5 597 155,00	5 597 155,00		5 597 155,00	5 597 155,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			5 597 155,00	5 597 155,00		5 597 155,00	5 597 155,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	54 548 830,19	54 548 830,19	54 548 830,19
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	191 000,00	191 000,00	191 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	0,00	173 000,00	173 000,00	173 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	0,00	0,00	1 115 000,00	1 115 000,00	1 115 000,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	728 000,00	728 000,00	728 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	50 077 695,19	50 077 695,19	50 077 695,19
744	FCTVA	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	28 400 000,00	28 400 000,00	28 400 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	6 570 235,83	6 570 235,83	6 570 235,83
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	14 660 459,36	14 660 459,36	14 660 459,36
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	235 000,00	235 000,00	235 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
755	Déficits et pénalités perçus	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	52 513 695,19	52 513 695,19	52 513 695,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	107 735,00	107 735,00	107 735,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	107 735,00	107 735,00	107 735,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	52 621 430,19	52 621 430,19	52 621 430,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	1 927 400,00	1 927 400,00	1 927 400,00
77681	Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	1 177 000,00	1 177 000,00	1 177 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00	0,00	750 400,00	750 400,00	750 400,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	I	0,00	II	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 927 400,00	1 927 400,00	1 927 400,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					37 617 023,00									
1641 Emprunts en euros (total)					37 617 023,00									
00027670197	CREDIT AGRICOLE	21/12/2005	05/03/2006	05/06/2006	3 600 000,00	F	Taux fixe à 3,46 %	3,460	3,505	EUR	T	P	O	A-1
1215397	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/02/2012	01/02/2012	01/02/2013	450 000,00	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
1217550	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/03/2012	30/04/2012	01/04/2013	5 365 200,00	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
12AL069	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2012	20/12/2012	25/03/2013	2 623 000,00	F	Taux fixe à 4,7 %	4,700	4,854	EUR	T	C	O	A-1
23221	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2023	25/12/2023	25/03/2024	2 200 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,9)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,900	4,016	EUR	T	C	O	A-1
4398196	CAISSE D'EPARGNE	24/09/2009	16/12/2009	25/04/2010	7 000 000,00	F	Taux fixe à 2,94 %	2,940	2,973	EUR	T	P	O	A-1
72186004923 - Tir 1	CREDIT AGRICOLE	08/12/2010	07/02/2011	05/05/2011	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3,25 %	3,250	3,290	EUR	T	C	O	A-1
MON262859EUR	DEXIA CL	08/10/2008	15/10/2008	01/03/2009	3 000 000,00	F	Taux fixe à 5,01 %	5,010	5,010	EUR	A	P	O	A-1
MON262859EUR	DEXIA CL	08/10/2008	15/04/2009	01/09/2009	1 500 000,00	F	Taux fixe à 5,01 %	5,010	5,010	EUR	A	C	O	A-1
MON276460EUR	DEXIA CL	02/12/2011	02/12/2011	01/04/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	4,707	EUR	T	C	O	A-1
MON500550EUR	BANQUE POSTALE	15/07/2014	03/11/2014	01/03/2015	1 867 989,00	F	Taux fixe à 2,88 %	2,880	3,014	EUR	T	P	O	A-1
MON506292EUR	SFIL CAFFIL	18/06/2015	04/06/2015	01/12/2015	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,63 %	1,630	1,640	EUR	T	P	O	A-1
MON506292EUR	SFIL CAFFIL	19/06/2015	04/06/2015	01/12/2015	1 725 000,00	F	Taux fixe à 1,82 %	1,820	1,832	EUR	T	P	O	A-1
MON506297EUR	SFIL CAFFIL	15/09/2015	15/09/2015	01/01/2016	285 834,00	F	Taux fixe à 1,59 %	1,590	1,600	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					37 617 023,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 965 036,97					2 353 612,80	518 596,69	0,00	122 647,23
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 965 036,97					2 353 612,80	518 596,69	0,00	122 647,23
00027670197	N	0,00	A-1	541 890,24	2,01	F	Taux fixe à 3,46 %	3,505	235 662,66	15 713,82	0,00	735,80
1215397	N	0,00	A-1	150 389,79	3,08	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	35 147,45	6 782,56	0,00	4 749,87
1217550	N	0,00	A-1	1 793 048,07	3,25	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	419 051,25	80 866,47	0,00	46 303,31
12AL069	N	0,00	A-1	699 466,52	3,98	F	Taux fixe à 4,7 %	4,854	174 866,68	30 289,45	0,00	410,94
23221	N	0,00	A-1	2 200 000,00	19,98	V	(Livret A(Préfixé) + 0,9)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,016	110 000,00	85 594,43	0,00	1 358,50
4398196	N	0,00	A-1	2 425 233,35	6,07	V	Euribor 3M + 0,78-Floor -0,78 sur Euribor 3M	4,886	379 541,14	102 362,49	0,00	13 173,12
72186004923 - Tir 1	N	0,00	A-1	2 231 493,60	7,09	F	Taux fixe à 3,25 %	3,290	307 792,20	68 772,33	0,00	9 551,71
MON262858EUR	N	0,00	A-1	1 011 863,53	4,17	F	Taux fixe à 5,01 %	5,010	183 085,24	50 694,36	0,00	34 486,15
MON262859EUR	N	0,00	A-1	505 931,78	4,67	F	Taux fixe à 5,01 %	5,010	91 542,62	25 347,18	0,00	6 862,63
MON276460EUR	N	0,00	A-1	216 666,51	3,00	F	Taux fixe à 4,56 %	4,707	66 666,68	8 885,66	0,00	1 729,00
MON500550EUR	N	0,00	A-1	653 246,14	3,92	F	Taux fixe à 2,98 %	3,014	156 112,12	17 732,96	0,00	1 193,40
MON506292EUR	N	0,00	A-1	480 280,98	6,67	F	Taux fixe à 1,63 %	1,640	67 868,38	7 415,14	0,00	541,52
MON506296EUR	N	0,00	A-1	954 141,07	8,67	F	Taux fixe à 1,82 %	1,832	101 530,07	16 675,05	0,00	1 250,02
MON506297EUR	N	0,00	A-1	101 385,39	3,75	F	Taux fixe à 1,59 %	1,600	24 746,31	1 464,97	0,00	301,26

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 965 036,97					2 353 612,80	518 596,69	0,00	122 647,23

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 965 036,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrés des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrés des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 800 €			09/10/2023
L	Matériel informatique		5	09/10/2023
L	Matériel d'interconnexion		10	09/10/2023
L	Serveur et matériel associé		7	09/10/2023
L	Mobilier		10	09/10/2023
L	Matériel de bureau		10	09/10/2023
L	Coffre-fort		15	09/10/2023
L	Store		10	09/10/2023
L	Matériel audiovisuel		5	09/10/2023
L	Matériel d'exposition		10	09/10/2023
L	Casque		10	09/10/2023
L	Veste textile, sur-pantalon, combinaison de guêpe, tenue de bûcheronnage		10	09/10/2023
L	Lot de sauvetage		10	09/10/2023
L	Ceinturon et longe, harnais, lot hélicoptère		10	09/10/2023
L	Tenue plongeur (combinaison humide, sèche, gilet)		10	09/10/2023
L	Autres effets d'habillement		5	09/10/2023
L	Chauffage mobile		10	09/10/2023
L	Tuyaux (45)		5	09/10/2023
L	Tuyaux (autres)		10	09/10/2023
L	Lances, pièces de jonction		10	09/10/2023
L	Compress port, grpe élec remorquable, machine nettoyer tuyaux, machine vulcaniser, générateur mousse		10	09/10/2023
L	Moto-ventilateur, valise obturation		10	09/10/2023
L	Dévidoir à bobine		10	09/10/2023
L	Détecteur gaz		2	09/10/2023
L	Echelles à main		10	09/10/2023
L	Caméras thermiques		15	09/10/2023
L	ARI (dossard, bouteille, masque)		10	09/10/2023
L	Matériels risques technologiques, nucléaires, radiologiques,...		10	09/10/2023
L	Matériel de désincarcération (groupe hydraulique, cisaille....)		12	09/10/2023
L	Matériel GRIMP		10	09/10/2023
L	Matériel reconnaissance sauvetage		10	09/10/2023
L	Matériel de plongée (bouteille)		20	09/10/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Matériel de plongée (détendeur)	10 09/10/2023
L	Outils spécialisés pour les métiers de maintenance mécanique	5 09/10/2023
L	Equipement atelier (perceuse, chariot élévateur, instrument de contrôle et de mesure, banc, karcher...)	10 09/10/2023
L	Vérin de fosse	10 09/10/2023
L	Pont élévateur	15 09/10/2023
L	Pont mobile	25 09/10/2023
L	Matériel garage	10 09/10/2023
L	Moteur bateau	25 09/10/2023
L	Chaine chasse neige***	999 09/10/2023
L	Equipement hébergement	10 09/10/2023
L	Fontaine à eau	10 09/10/2023
L	Grill, four, plaque, friteuse	10 09/10/2023
L	Hotte	10 09/10/2023
L	Machine à laver, micro-onde, lave-vaisselle, réfrigérateur	10 09/10/2023
L	Gros matériel entretien (auto-laveuse...)	10 09/10/2023
L	Tondeuse autoportée	10 09/10/2023
L	Equipement radio	10 09/10/2023
L	Hauban	10 09/10/2023
L	Matériel téléphonique	5 09/10/2023
L	Onduleur	5 09/10/2023
L	Matériel de sonorisation	10 09/10/2023
L	Matériel équipement matériel aptitude (chariot, table d'examen,...), moniteur multiparamétrique type Corpus	15 09/10/2023
L	DSA, brancard	12 09/10/2023
L	Aspi muco,attelles,chaise trans,civ,cuve ultra s,immob tête,plan dur,portoir,sac Médic,tente désinc	10 09/10/2023
L	Aspirateur de mucosité électrique, oxymètre de pouls, tensiomètre pédiatrique	8 09/10/2023
L	Moniteur multiparamétrique type Propack	7 09/10/2023
L	Attelle à dépression, chariot de désinfection, CO testeur, sac VSAV, stéthoscope, tensiomètre adulte	5 09/10/2023
L	Couverture bactériologique, oreiller bactériostatique, SOBER collier	3 09/10/2023
L	Matelas étanche pour brancard VSAV	2 09/10/2023
L	Matériel pédagogique	10 09/10/2023
L	Matériels de sport	10 09/10/2023
L	Matériel de secourisme formation (mannequin, DSA,...)	6 09/10/2023
L	Alarme, matériel électrique	5 09/10/2023
L	Chaudière	15 09/10/2023
L	Radiateur électrique, ventilateur/extracteur	10 09/10/2023
L	Groupe électrogène fixe, compresseur fixe	15 09/10/2023
L	Porte sectionnelle	15 09/10/2023
L	Véhicules de liaison, de transport VTP, VL, VLID	15 09/10/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Véhicules de liaison opérationnels VPS/VL de Commandement.....	7
L	VTU	15
L	Véhicules de liaison non opérationnels	10
L	Véhicules de liaison spécifique (cynophile,VLM,VLI)	15
L	Véhicules de secours routier (VSRL)	15
L	Véhicules de secours routier (VSRM, VSRS)	20
L	VSAV	10
L	VPI (châssis VL)	15
L	VPI (châssis PL)	25
L	Echelles	20
L	Véhicules de lutte contre l'incendie et SR (FPT, FPTSR, CCR, FMOGP, CCF)	20
L	Véhicules spéciaux lourds (VPPL, VPCE)	20
L	Véhicules spéciaux légers (VPC, VSN, VGRIMP, VRT, VAT, VSL)	15
L	Véhicules spéciaux (véhicule amphibie, véhicule école, VECOSO)	15
L	Cellule (PMA, dévidoir, sauvetage, ARI, RCH, MDE, émulseur, bateau, autres)	25
L	Remorque et moto-pompe remorquables (MPR...)	25
L	BEA	20
L	Remorque (véhicule amphibie, tondeuse,...)***	999
L	Embarcation motorisée reconnaissance-sauvetage (BLS...)	15
L	Bâtiment léger	20
L	Pyjône	30
L	Constructions neuves et réhabilitations lourdes	50
L	Travaux et réparations sur bâtiments - 15 000 €	5
L	Agencement et aménagement de bâtiments entre 15 000 € et 50 000 €	10
L	Agencement et aménagement de bâtiments + 50 000 €	20
L	Agencement et aménagement de terrain	20
L	Réseau de transmission	10
L	Système d'alerte	15
L	Licences Logiciel < 10 000 €	3
L	Licences Logiciel supérieur ou égal à 10 000 €	10
L	Frais d'études (non suivis de réalisation)	5
L	Frais de recherche et de développement (en cas d'échec du projet)	5
L	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5
L	Subvention d'équipement versée en une seule fois our des biens mobiliers,matériels et études*	997
L	Subvention d'équipement versée en une seule fois pour des batiments et installations**	998
L	Subvention d'équipement versée en plusieurs fois seule fois biens mobiliers,matériels et études*	997
L	Subvention d'équipement versée en plusieurs fois pour des batiments et installations**	998
L	*Durée d'amortissement pratiquée par le bénéficiaire de la subvention dans la limite de 5 ans	997

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	**Durée d'amortissement pratiquée par le bénéficiaire de la subvention dans la limite de 30 ans	998	09/10/2023
L	***Durée de vie du véhicule	999	09/10/2023

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		18 688,13	18 688,13	0,00	18 688,13
Provisions pour litiges	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00
Provisions pour litiges et contentieux (litiges ressources humaines)	0,00	20/06/2023	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		6 188,13	6 188,13	0,00	6 188,13
Autres provisions pour risques	0,00	20/06/2023	6 188,13	6 188,13	0,00	6 188,13
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		18 688,13	18 688,13	0,00	18 688,13
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		18 688,13	18 688,13	0,00	18 688,13

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES **IV**
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN **B7.1**

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés		
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
---	------------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FUNCTIONNEMENT (total)					
65748	Subvention de fonctionnement aux associations	Subvention	Amicale des personnels du SDIS de la Somme	Association	5 000,00
65748	Subvention de fonctionnement aux associations	Subvention	Union Régionale des Sapeurs Pompiers du Nord de la France	Association	1 000,00
65748	Subvention de fonctionnement aux associations	Subvention	Œuvre des Pupilles Orphelins	Association	1 000,00
65748	Subvention de fonctionnement aux associations	Subvention	Association Départementale des Jeunes Sapeurs Pompiers de la Somme	Association	11 500,00
65748	Subvention de fonctionnement aux associations	Subvention	Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Somme	Association	3 000,00
					21 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		60,00	0,00	60,00	53,00	3,00	56,00
Adjoint adm principal 1ère cl 2017	C	25,00	0,00	25,00	25,00	0,00	25,00
Adjoint adm principal 2ème cl 2017	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif 2017	C	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Attaché Territorial	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	8,00	0,00	8,00	6,00	1,00	7,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		42,00	0,00	42,00	35,00	5,00	40,00
Adjoint technique	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique princ 1è cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique princ 2è cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Technicien principal 1ère clas	B	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Technicien principal 2ème clas	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien territorial	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		412,00	0,00	412,00	405,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)							405,00	
Adjudant	C	194,00	0,00	194,00	194,00	0,00	194,00	
Capitaine	A	10,00	0,00	10,00	7,00	0,00	7,00	
Caporal de SPP	C	66,00	0,00	66,00	66,00	0,00	66,00	
Caporal-chef de SPP	C	26,00	0,00	26,00	26,00	0,00	26,00	
Colonel	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Colonel hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Commandant	A	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00	
Infirmier SPP hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Infirmier des sapeurs-pompiers professionnels	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Lieutenant SPP 1ère classe	B	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00	
Lieutenant SPP 2ème classe	B	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00	
Lieutenant SPP hors classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	
Lieutenant-colonel	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00	
Médecin Pharmacien SPP cl exc	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Médecin pharm SPP cl normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Sergent	C	62,00	0,00	62,00	62,00	0,00	62,00	
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		514,00	0,00	514,00	493,00	8,00	501,00	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif 2017	C	ADM	367	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	444	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	995	0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	721	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	389	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	397	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint adm principal 1ère cl 2017	C	ADM	388	0,00	332-13	CDD
Adjoint administratif 2017	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif 2017	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique princ 2è cl	C	TECH	368	0,00	332-13	CDD
Apprenti				0,00	A Apprentissage	A Apprentissage
Apprenti				0,00	A Apprentissage	A Apprentissage
Apprenti				0,00	A Apprentissage	A Apprentissage
Sapeur de SPP	C		367	0,00	332-13	CDD
Sapeur de SPP	C		367	0,00	332-13	CDD
Sapeur de SPP	C		367	0,00	332-13	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

Sp : Spécifique.

CUI : Sponitif.

ANIM : Culturel.

POL : Animation.

POMP : Sapeurs-pompier.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

SDIS DE LA SOMME - SDIS80 BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent. Les titulaires sont recrutés par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8. Recrutement des agents contractuels territoriaux par l'autorité territoriale.
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8. Recrutement des agents contractuels territoriaux par l'autorité territoriale.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours; parcours d'accès à la fonction publique; personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1 : Modalités particulières : recrutement sans concours; parcours d'accès à la fonction publique; personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 : Collaborateurs de cabinet.
333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

IV

B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Garage	Garage	01/01/2018	08/12/2017	28800001100065	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 104 013,00	3 104 013,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 909 581,89	6 909 581,89
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 805 568,89	3 805 568,89

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 104 013,00	I 3 104 013,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 353 613,00	2 353 613,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 353 613,00	2 353 613,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		750 400,00	750 400,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>750 400,00</i>	<i>750 400,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 909 581,89	III 6 909 581,89
Ressources propres externes de l'année (a)		1 283 426,89	1 283 426,89
10222	FCTVA	1 282 426,89	1 282 426,89
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		5 626 155,00	5 626 155,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	18 796,00	18 796,00
28041482	Subv. Autres cnés: Bâtiments, installations	112 284,00	112 284,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	39 728,00	39 728,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	2 106,00	2 106,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	1 550,00	1 550,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	133 192,00	133 192,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	470,00	470,00
28128	Autres aménagements de terrains	314,00	314,00
281311	Bâtiments administratifs	132 715,00	132 715,00
281315	Centres d'incendie et de secours	1 043 609,00	1 043 609,00
281318	Autres bâtiments publics	160 979,00	160 979,00
281351	Bâtiments publics	187 869,00	187 869,00
281535	Réseaux de transmission	65 300,00	65 300,00
281536	Réseaux d'alerte	268 956,00	268 956,00
281561	Matériel roulant	1 778 193,00	1 778 193,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 175 863,00	1 175 863,00
281578	Autre matériel technique	97 799,00	97 799,00
281828	Autres matériels de transport	173 664,00	173 664,00
281838	Autre matériel informatique	165 168,00	165 168,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	36 577,00	36 577,00
28188	Autres immo. corporelles	2 023,00	2 023,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	29 000,00	29 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/01/2024

Présenté par Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du CASDIS (1),
A Villers-Bocage, le 25/01/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Villers-Bocage, le 25/01/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

HAUSSOULIER Stéphane	
----------------------	---

Certifié exécutoire par Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du CASDIS (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le
AMIENS, le - 6 FEV. 2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.